

Comité administratif et juridique**CAJ/75/12****Soixante-quinzième session
Genève, 31 octobre 2018****Original : anglais
Date : 11 octobre 2018**

EXPOSÉ CONJOINT DE LA CIOPORA ET DE L'AIPH SUR L'ÉCART MINIMAL*Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. À sa soixante-quatorzième session tenue à Genève les 23 et 24 octobre 2017, le Comité administratif et juridique (CAJ) est convenu d'inviter la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA) et l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) à présenter conjointement un exposé sur l'écart minimal à sa soixante-quinzième session qui se tiendra à Genève le 31 octobre 2018¹. L'exposé présenté par la CIOPORA et l'AIPH a été publié dans la section du site Web de l'UPOV consacrée à la soixante-quinzième session du CAJ.

2. *Le CAJ est invité à examiner l'exposé conjoint de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA) et de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) sur l'écart minimal.*

[Fin du document]

¹ Voir le paragraphe 46 du document [CAJ/74/10](#) "Compte rendu".